

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier – Environnement et Territoires (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Nouvelle-Aquitaine

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F) environnement, urbanisme, aménagement du territoire.
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de droit public d'une durée de 12 mois, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986), renouvelable par période d'un an. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette entre 26,9 k€ et 30,5 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Poste basé à Bordeaux (33)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} janvier 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation de la Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain. La Nouvelle-Aquitaine (12 départements) est la première région forestière française. Elle représente 25% des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Les forêts de la région sont privées à 91%. Son siège est à Bordeaux.



Description du poste

En relation avec les équipes techniques, sous l'autorité du Directeur du CRPF-NA et de l'ingénieur en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire, il/elle sera chargé(e) des missions suivantes :

- Renforcement de la mission de suivi des documents d'urbanisme et accompagnement des collectivités territoriales
- Renforcement de la mission de suivi des programmes et actions de préservation de l'environnement et de la biodiversité
- Participation et appui aux observatoires territoriaux
- Sensibilisation des propriétaires forestiers et de tous les acteurs de la filière forêt bois, aux pratiques favorables à une gestion durable des forêts
- Réalisation de diagnostics individuels auprès de propriétaires forestiers dans le cadre du règlement d'intervention de la région
- Participation à l'organisation et à l'animation de réunions d'information et de vulgarisation auprès des propriétaires et partenaires forestiers.

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de technicien supérieur forestier ou en aménagement ou en environnement, ou diplôme équivalent ;
- Expérience forestière opérationnelle souhaitée ;
- Maîtrise des outils informatiques de base, notions de SI ;
- Permis B et véhicule obligatoires ;
- Expérience souhaitée en développement forestier au contact des propriétaires forestiers ;
- Notions souhaitées en aménagement du territoire, urbanisme, environnement.

Compétences et qualités requises

- Bonne capacité de synthèse et rédactionnelle ;
- Esprit d'initiative, rigueur, sens de l'organisation et du contact humain ;
- Autonomie et travail en équipe ;
- Capacité d'animation et de communication ;
- Goût pour la pédagogie et la formation ;
- Très bonne aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite réglementaire ;
- Participation employeur mutuelle obligatoire.



www.cnpf.fr





Personnes à contacter

- M. Stéphane LATOUR, Directeur : 05 56 01 54 70 - stephane.latour@cnpf.fr
- M. Luc-Olivier DELEBECQUE, Ingénieur en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire : 05 56 01 54 70 - luc-olivier.delebecque@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **14 novembre 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Nouvelle-Aquitaine
Maison de la Forêt
6 parvis des Chartrons - CS 41255
33075 BORDEAUX
Et/ou
luc-olivier.delebecque@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le 26 novembre 2024** dans les locaux du CNPF, à Bordeaux.



www.cnpf.fr

